

# CONDITIONS GÉNÉRALES

---

## Conditions générales

La présente politique de confidentialité s'applique à Fino Glob (ci-après dénommée "l'entreprise").

### 1. Généralités

1.1. La Société ouvrira un compte commercial pour le Client après avoir reçu les documents d'identification requis et l'approbation du présent Accord par le Client.

1.2. L'accès du Client à son compte se fera conformément aux conditions générales du présent Accord.

### 2. Négociation électronique

En signant le présent Accord, le Client est autorisé à demander des codes d'accès aux systèmes électroniques de la Société, afin de pouvoir donner des ordres d'achat ou de vente d'Instruments Financiers à la Société, par le biais d'un ordinateur personnel compatible du Client, connecté à l'Internet. Le Client reconnaît et comprend que la Société se réserve le droit, à sa discrétion, de mettre fin à l'accès du Client aux systèmes électroniques de la Société ou à une partie de ceux-ci afin d'assurer le fonctionnement efficace et efficient de ses systèmes et de protéger les intérêts de tous ses Clients et les siens. Dans ce cas, la Société peut fermer un ou tous les comptes de trading du Client sous.

Le client accepte et déclare qu'il conservera les codes d'accès en lieu sûr et qu'il ne les révélera à personne. Il ne procédera pas et évitera de procéder à toute action susceptible de permettre l'accès ou l'utilisation irrégulière ou non autorisée du système électronique.

Le client accepte de ne pas utiliser la plate-forme de manière abusive par le biais du lag trading et/ou de l'utilisation de la latence du serveur, de la manipulation des prix, de la manipulation du temps et d'autres pratiques similaires. Dans un tel cas, la Société annulera toutes les transactions du client et fermera tous les comptes du client.

Le Client fera tous les efforts nécessaires pour garder ses codes d'accès secrets et connus de lui seul. En outre, le Client sera responsable de tous les ordres donnés par l'intermédiaire de ses codes d'accès, et tous les ordres reçus par la Société seront considérés comme reçus par le Client. Dans les cas où une tierce personne est désignée comme représentant autorisé pour

agir au nom du Client, le Client sera responsable de tous les ordres donnés par le biais et sous les codes d'accès du représentant.

Le Client s'engage à informer immédiatement la Société s'il constate que ses codes d'accès sont utilisés de manière non autorisée.

Le Client reconnaît que la Société ne prendra pas de mesures sur la base des ordres transmis à la Société par des moyens électroniques autres que les ordres transmis à la Société par les moyens électroniques prédéterminés.

Le Client accepte d'utiliser des logiciels développés par des tiers, y compris, mais sans s'y limiter, les logiciels de navigation mentionnés ci-dessus, qui supportent des protocoles de sécurité des données compatibles avec les protocoles utilisés par la Société. En outre, le Client accepte de suivre la procédure d'accès (Login) de la Société pour les Services électroniques qui supportent de tels protocoles.

Le Client reconnaît que la Société n'est pas responsable si des tiers non autorisés ont accès à des informations, y compris des adresses électroniques, des communications électroniques et des données personnelles, lorsque celles-ci sont transmises entre le Client et la Société ou toute autre partie, en utilisant l'Internet ou d'autres moyens de communication en réseau, le téléphone ou tout autre moyen électronique.

La Société n'est pas un fournisseur d'accès à Internet et n'est pas responsable des pannes d'électricité qui empêchent l'utilisation du système. Elle ne peut être tenue responsable de l'inexécution des obligations découlant du présent accord en raison de la connexion à Internet ou des pannes d'électricité. Dans le cas de telles pannes d'électricité/communication/Internet, et si le client souhaite exécuter une position, il doit appeler nos opérateurs sur la ligne téléphonique et donner une instruction verbale. La Société se réserve le droit de refuser toute instruction verbale dans les cas où son système d'enregistrement téléphonique n'est pas opérationnel ou dans les cas où la Société n'est pas satisfaite de l'identité de l'appelant/du Client ou dans les cas où la transaction est compliquée et se réserve le droit de demander au Client de donner des instructions par d'autres moyens.

Le Client reconnaît que la Société n'est pas responsable de toute perte du Client due à l'incapacité du Client à accéder à la Plateforme de Trading de la Société si cette incapacité est (1) le résultat de l'incapacité du Client à maintenir le logiciel de la Plateforme de Trading fourni au Client à jour avec toutes les mises à jour et mises à niveau nécessaires, (2) causée par toute autre défaillance mécanique, logicielle, informatique, de télécommunications ou d'autres systèmes électroniques sous le contrôle du Client ou de la Société.

La Société est responsable de la mise à jour de sa Plateforme de Trading et de tout autre système électronique utilisé avec les dernières mises à jour et mises à niveau provenant du fournisseur de logiciel/matériel concerné et d'effectuer tout redémarrage nécessaire des serveurs de la Société qui sont sous le contrôle de la Société ou non, afin d'assurer le

fonctionnement efficace et effectif de son système électronique. Ces actions peuvent rendre tout système électronique, y compris la Plateforme de trading de la Société, inaccessible au Client pendant un certain temps. Le Client reconnaît que la Société n'est pas responsable des pertes subies par les Clients en raison des actions décrites dans le présent document ou de toute autre action de maintien.

### 3. L'exécution sûre des transactions

3.1. La Société acceptera, dans certaines circonstances, des instructions par téléphone ou en personne, à condition que la Société soit satisfaite, à son entière discrétion, de l'identité de l'appelant/du Client et de la clarté des instructions. Dans le cas d'un ordre reçu par la Société par un moyen autre que la Plateforme de négociation électronique, l'ordre sera transmis par la Société à la Plateforme de négociation électronique et traité comme s'il avait été reçu par le biais de la Plateforme de négociation électronique.

La Société se réserve le droit, à sa discrétion, de confirmer de quelque manière que ce soit l'instruction et/ou les Ordres et/ou les communications envoyés par le biais du Système de communication. Le Client accepte le risque d'une mauvaise interprétation et/ou d'erreurs dans les instructions et/ou les Ordres envoyés par le biais du Système de Communication, quelle qu'en soit la cause, y compris les dommages techniques et/ou mécaniques.

Une fois que les instructions ou les ordres du Client ont été donnés à la Société, ils ne peuvent être révoqués. Ce n'est que dans des circonstances exceptionnelles que la Société peut permettre au Client de révoquer ou de modifier l'instruction ou l'ordre en question. La Société a le droit de procéder à une exécution partielle des ordres du Client.

3.2. La transaction (ouverture ou fermeture d'une position) est exécutée aux prix ""BID"" (achat)""ASK"" (vente) proposés au Client. Le Client sélectionne la transaction souhaitée et demande une confirmation de transaction à la Société. La transaction est exécutée aux prix affichés à l'écran. En raison de la forte volatilité du marché pendant le processus de confirmation, le prix peut changer et la Société a le droit de proposer un nouveau prix au Client. Si la Société propose un nouveau prix au Client, ce dernier peut soit accepter le nouveau prix et exécuter la transaction, soit refuser le nouveau prix, ce qui annule l'exécution de la transaction.

3.3. Le Client, en utilisant l'accès électronique, ne peut donner que les ordres de négociation suivants :

OPEN - pour ouvrir une position ;

CLOSE - pour fermer une position ouverte.

Pour ajouter, supprimer, modifier des ordres de Stop-Loss (un ordre en attente dont le but est de limiter les pertes à un taux ou une perte prédéfini), Take Profit (un ordre en attente dont le but est de clôturer une transaction, en totalité ou en partie, à un taux ou un profit prédéfini), Buy Limit (un ordre d'achat d'un certain instrument financier à un prix désigné ou plus bas), Buy Stop (un ordre d'achat d'un instrument financier qui est saisi à un prix supérieur au prix d'offre actuel), Sell Limit (un ordre de vente d'une quantité déterminée d'instrument financier à un prix

déterminé ou au-dessus), Sell Stop (un ordre de vente d'une quantité déterminée d'instrument financier à un prix déterminé ou au-dessus).

Tout autre ordre n'est pas disponible et est automatiquement rejeté. La position ouverte ou fermée confirmée ne peut pas être annulée par le client. Les ordres ne peuvent être passés, exécutés, modifiés ou supprimés que pendant le temps de fonctionnement (négociation) et restent valables jusqu'à la prochaine séance de négociation. L'ordre du client est valable conformément au type et à l'heure de l'ordre donné, tels qu'ils sont spécifiés. Si la durée de validité de l'ordre n'est pas précisée, il est valable pour une durée indéterminée. L'état des ordres est toujours indiqué sur la plate-forme de négociation en ligne du client. Dans le cas où l'accès à la Plateforme de Trading en ligne n'est pas possible, les Clients peuvent contacter la Société par téléphone et demander le statut de leurs ordres en cours.

La Société n'est pas responsable des retards ou autres erreurs causés lors de la transmission des ordres et/ou des messages par voie informatique, ainsi que des dommages qui peuvent être causés par la non-validité des titres, ou une erreur dans le solde du compte bancaire du Client. La Société n'est pas responsable des informations reçues par voie informatique ni des pertes que le Client pourrait subir en cas d'inexactitude de ces informations.

La Société n'est pas responsable des retards ou autres erreurs causés lors de la transmission des ordres et/ou des messages par voie informatique, ainsi que des dommages qui peuvent être causés par la non-validité des titres, ou une erreur dans le solde du compte bancaire du Client. La Société n'est pas responsable des informations reçues par voie informatique ni des pertes que le Client pourrait subir en cas d'inexactitude de ces informations.

La Société se réserve le droit de modifier le prix (taux) d'ouverture/de clôture et/ou la taille et/ou un nombre de la transaction concernée (et/ou le niveau et la taille de tout ordre de vente limite, d'achat limite, de vente stop, d'achat stop) au cas où un instrument financier ferait l'objet d'un ajustement possible à la suite d'un événement d'entreprise. Cette opération s'applique exclusivement aux titres et a pour but de préserver l'équivalent économique des droits et obligations des parties dans le cadre de cette transaction immédiatement avant l'événement. Toutes les actions de la Société, conformément à ces ajustements, sont concluantes et contraignantes pour le Client. La société informera le client de tout ajustement dès que cela sera raisonnablement possible.

Si un Client a des positions ouvertes le jour du détachement du dividende pour un instrument financier, la Société se réserve le droit de clôturer ces positions au dernier prix du jour de négociation précédent et d'ouvrir le volume équivalent de l'instrument financier au premier prix disponible le jour du détachement du dividende. Dans ce cas, la Société doit informer le Client par courrier interne dans le terminal de négociation de la possibilité de telles actions au plus tard à la clôture de la séance de négociation précédant le jour ex-dividende.

Ordres : Les ordres Stop-Loss, Take Profit, Buy Limit, Buy Stop, Sell Limit, Sell Stop sur les Instruments Financiers sont exécutés au prix déclaré par le Client au premier contact avec le prix actuel. La Société se réserve le droit de ne pas exécuter l'ordre ou de modifier le prix d'ouverture (de clôture) de la transaction en cas de défaillance technique de la plateforme de

négociation, des outils financiers reflétés, du flux de cotations, ainsi qu'en cas d'autres défaillances techniques.

Dans certaines conditions de négociation, il peut être impossible d'exécuter des ordres (Stop-Loss, Take Profit, Buy Limit, Buy Stop, Sell Limit, Sell Stop) sur tout instrument financier au prix déclaré. Dans ce cas, la Société a le droit d'exécuter l'ordre ou de modifier le prix d'ouverture (de clôture) de la transaction au premier prix disponible. Cela peut se produire, par exemple, en cas de mouvement rapide des prix, si le prix augmente ou diminue au cours d'une séance de négociation à un point tel que, selon les règles de la bourse concernée, la négociation est suspendue ou restreinte. Cela peut également se produire au début de la séance de négociation. Par conséquent, le placement d'un ordre stop-loss ne limitera pas nécessairement vos pertes aux montants prévus, car les conditions du marché peuvent rendre impossible l'exécution d'un tel ordre au prix stipulé.

Le Client peut soumettre à la Société par écrit, par e-mail ou par remise en main propre, son objection à l'exécution ou à la non-exécution ou au mode d'exécution d'une transaction et/ou d'un ordre conclu en son nom dans les deux (2) jours ouvrables à compter de la conclusion de la transaction. Dans le cas contraire, la transaction sera considérée comme valide et contraignante pour le client.

Si le niveau de marge est inférieur à 50 %, la Société a le droit discrétionnaire de commencer à fermer la position en commençant par la moins rentable. Si le niveau de marge est égal ou inférieur à 3% sur le compte Classic & Straight Through Processing, la Société clôturera automatiquement toutes les positions au prix du marché.

Le Client accepte et réalise que toutes les conversations/communications entre le Client et la Société peuvent être enregistrées sur des supports magnétiques, électroniques et autres. Le Client accepte en outre que la Société ait le droit d'utiliser ces enregistrements comme preuve en cas de litige entre la Société et le Client.

La Société a le droit de refuser au Client l'exécution de transactions par l'intermédiaire de la ligne téléphonique si les actions du Client ne sont pas claires et n'incluent pas les opérations suivantes : ouverture de position, fermeture de position, modification ou suppression d'ordre

En cas de force majeure, la Société n'est pas responsable de tout dommage ou de toute forme de dommage causé au Client dans le cas où ce dommage est le résultat d'une force majeure ou d'un événement extérieur qui n'est pas sous le contrôle de la Société et qui influe sur le commerce. La Société n'est pas responsable des retards de communication et/ou des pannes sur Internet, y compris, sans limitation, les pannes d'ordinateur ou toute autre panne technique, qu'elles soient causées par les compagnies de téléphone et les diverses lignes de télécommunication, les ordinateurs de la Société ou les ordinateurs du Client, les attaques de pirates informatiques et autres actions illégales contre le serveur de la Société, ainsi qu'une suspension du commerce sur les marchés financiers concernant les instruments financiers de la Société, la Société peut suspendre, geler ou fermer les positions du Client et demander la révision des transactions exécutées.

Tous les niveaux de prix dans le terminal de négociation sont déterminés à la discrétion de la Société. Toute référence du Client à des prix d'autres systèmes de négociation ou d'information ne sera pas prise en compte.

Les opérations de trading utilisant des fonctions supplémentaires du terminal de trading du Client, telles que le Trailing Stop ou l'Expert Advisor, sont exécutées entièrement sous la responsabilité du Client, car elles dépendent directement du terminal de trading du Client, et la Société n'assume aucune responsabilité. La Société se réserve le droit d'annuler tous les types de transactions existantes ou antérieures effectuées par le Client sur l'un de ses comptes de trading et de résilier l'Accord dans le cas où le Client utilise des fonctions supplémentaires sur son terminal de trading, telles que Expert Advisor, etc.

La taille de 1 (un) lot standard est l'unité de mesure spécifiée pour chaque Instrument financier négocié sur la Plateforme de négociation électronique. La Société se réserve le droit de modifier les spécifications du contrat à tout moment, en fonction de la situation du marché. Le Client accepte de vérifier les spécifications complètes de l'instrument financier avant de passer un ordre. Le volume minimum de la transaction est de 0,01 lot. Le choix possible d'un taux de levier, toujours en fonction du type de compte, va de 1:1 à 400:1 en fonction du type de compte et à la discrétion de la Société. Lors de l'ouverture d'un compte de trading client, le taux d'effet de levier est prédéterminé en fonction du type de compte choisi par le client. Le Client peut demander qu'un effet de levier inférieur soit appliqué à son compte de trading en contactant la Société. La Société se réserve le droit de modifier l'effet de levier du compte de trading du Client à sa discrétion, soit pour une période limitée, soit de manière permanente, en informant le Client par un avis écrit envoyé soit par courrier ordinaire, soit par courrier interne.

Le niveau des taux de swap peut varier en taille et changer en fonction du niveau des taux d'intérêt. La Société se réserve le droit de modifier quotidiennement la valeur du swap applicable aux instruments financiers et d'en informer le Client sur le site Internet de la Société dans la section Spécifications du contrat. Le Client accepte de vérifier la spécification complète de l'instrument financier avant de passer un ordre. Du vendredi au lundi, les swaps sont calculés une fois. Du mercredi au jeudi, les swaps sont calculés en triple. La Société n'est pas tenue d'en informer le Client et il incombe à ce dernier de vérifier les valeurs des swaps.

La Société a le droit, à sa discrétion, d'augmenter ou de réduire les spreads sur les instruments financiers en fonction des conditions du marché.

La Société a le droit de ne pas accepter la négociation sur tous les symboles de négociation fournis, à déterminer à son entière discrétion, 2 minutes avant et après un communiqué de presse critique.

#### 4. The Client's declarations

4.1. The Client declares that his communication with this Agreement does not conflict with any laws or regulations that are against him, and that he is obliged to fulfill any duty that comes from using the system. The Client is the sole responsible person for all the trading deals performed in his account, including all deposits and withdrawals, and he is the only one responsible for the safety of his login and password.

4.2. The trading services that are offered through the website are only suitable for those who are aware of the risk of trading in the capital markets in general and in the currency market specifically. The incorrect use of financial leverage systems runs the risk of losing all the capital deposited in a short period of time.

4.3. The Client declares that he has knowledge of the trading system, including the opening and closing of deals.

4.4. A Client who is not familiar with the trading system is advised not to enter a trade unless he receives guidance from the Company's representatives.

## 5. Consultation et limitation de la responsabilité

5.1. Le site web de la société ou toute autre source ne contient aucun conseil pour ou contre les opérations de change.

5.2. La Société n'offre aucun conseil en matière de fiscalité.

5.3. La Société ne sera pas responsable des fautes, erreurs ou manquements concernant les pertes ou les dépenses encourues, qui peuvent affecter le Client ou tout autre tiers suite à l'utilisation des informations fournies au Client par la Société ou par toute autre personne.

## 6. Limitation des pertes

6.1. L'ordre utilisé pour limiter la perte est l'ordre stop-loss, et il s'agit d'une solution pour suspendre la transaction qui entraîne une perte de valeur pour le capital du Client. La Société conseille d'utiliser cet ordre afin de contrôler la perte potentielle de chaque transaction. Comme le montrent clairement certaines conditions de marché, il n'est pas certain que la limitation de l'ordre stop-loss soit exécutée au taux demandé, voire pas du tout.

6.2. La perte maximale du client ne dépassera pas les fonds sur son compte.

6.3. La Société dispose d'une ligne directrice claire concernant les exigences en matière de marge :

6.3.1. Un client doit disposer d'une marge suffisante qui doit être maintenue afin d'ouvrir ou de clôturer une position ; la Société a le droit de clôturer toute transaction lorsque les exigences en matière de marge ne sont pas respectées.

6.3.2. La Société a la possibilité de modifier toute exigence de marge à sa convenance.

## 7. Rapports

7.1. Le Client peut, à tout moment, consulter les rapports concernant ses transactions en cours en se connectant à la plateforme de trading.

7.2. La Société n'envoie pas de rapports imprimés à ses Clients. A la demande du Client, un rapport sur les transactions en cours et l'état financier de son compte sera remis ; cette demande peut être faite numériquement.

## 8. Responsabilité

8.1. Toutes les transactions effectuées par les Clients sont sous leur propre responsabilité. La Société n'est pas responsable de tout dommage, résultat, interdiction, perte ou dette pouvant survenir au Client directement ou indirectement du fait de cet Accord.

8.2. Le Client déclare qu'il est conscient du fait que la négociation de paires de devises et d'autres instruments financiers sont des opérations à haut risque. Un effet de levier élevé peut rapidement affecter le résultat d'une transaction.

8.3. Le Client déclare qu'il a lu et compris tous les détails qui sont joints à cet Accord.

## 9. Comptabilité et paiements

9.1. Les montants des dépôts et des retraits sont indiqués comme une opération de solde dans l'historique du compte.

9.2. Les paiements seront remis au client sur demande, conformément aux détails et conditions du présent accord.

9.3. Le Client déclare et confirme que la Société peut déduire de son compte toutes les taxes ou tous les frais, y compris les frais de source fiscale, qui sont dus conformément à la réglementation, et qu'il n'aura aucune réclamation à formuler à l'encontre de la Société.

9.4. Tous les clients qui effectuent des transactions par carte de crédit sont limités à une carte par compte.

## 10. Compte des partenaires

10.1. En ce qui concerne un compte multi-propriétaire, conformément à la procuration utilisée par la Société, tous les propriétaires sont responsables de leur compte. Toute notification adressée par la Société à l'un des propriétaires sera considérée comme une notification à tous les propriétaires du compte. Tout ordre donné par l'un des propriétaires à la Société sera considéré comme un ordre donné par tous les propriétaires d'un même compte ; s'il y a plusieurs séquences d'ordres, le dernier ordre sera considéré comme celui qui doit être suivi.

## 11. Expiration de l'accord

11.1. La Société annule à tout moment l'expiration d'une action de l'Accord après en avoir informé le Client et elle est exécutée immédiatement.

11.2. Lors de la clôture ou de la résiliation de l'accord d'une partie, le Client ou la Société sera tenu de clôturer toutes les affaires en cours immédiatement après la résiliation de cet accord, ou même avant, selon les exigences de la Société.

11.3. À compter de la date de résiliation de l'Accord, le Client n'est pas autorisé ou en mesure d'ouvrir de nouvelles affaires ou d'exécuter des ordres financiers, sans l'approbation de la Société.

## 12. Généralités

12.1. Le présent Accord et son annexe remplacent toutes les communications entre les parties.

12.2. Il n'y aura pas de date d'expiration ou d'annulation pour toute modification du présent accord qui interviendra à moins qu'il n'y ait une lettre de cachet écrite entre les parties.

12.3. Le client n'est pas autorisé à transmettre ou à supprimer le présent contrat, y compris le débit ou le crédit, à un tiers.

12.4. L'introduction du présent contrat en fait partie intégrante.

12.5. Le contrat est rédigé en paragraphes et les titres et sous-titres sont là pour offrir une facilité de lecture, et il n'est pas permis de les utiliser pour des raisons de commentaire.

12.6. Le présent accord est réservé aux adultes de plus de 18 ans.

12.7. Le Client doit approuver la réception de messages et d'annonces, y compris de matériel publicitaire, de la part de la Société concernant la communication envoyée à la Société.

12.8. Les diagrammes présentés dans les livres de la Société sont considérés comme exacts et confirment tout ce qu'ils contiennent.

### 13. Conditions d'attribution des bonus

13.1. Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les promotions de bonus référencées ou listées sur finoglob.com, les sites affiliés ou distribuées sous toutes les formes de communication électronique.

13.2. Les bonus ne s'appliquent qu'à un seul compte et ne peuvent être transférés d'un compte à l'autre.

13.3. Le Client doit réaliser un volume de transactions minimum correspondant au montant du bonus divisé par 4 (quatre) afin de pouvoir retirer les fonds du bonus.

13.4. Si cette condition n'est pas remplie dans les 60 jours (44 jours de marché) à compter de la date de dépôt, le montant du bonus sera retiré du compte du client. Si cela entraîne un appel de marge, la Société attendra que le Client dépose des fonds supplémentaires ou ferme toutes ses positions.

13.5. Par exemple : si un compte est approvisionné avec 1000 \$ et a reçu un bonus de 200 \$, un volume de négociation de 50 lots (200/4) doit être effectué afin de retirer les fonds du bonus et les profits.

13.6. Les dépôts de bonus ne sont pas calculés au prorata, et les exigences en matière de volume de transactions doivent être satisfaites pour que l'intégralité du bonus et des profits soit remboursée avant l'éligibilité du retrait. Par exemple, si vous avez reçu un bonus de 200\$ sur un dépôt de 1000\$, vous devez trader un total de 50 lots standards pour encaisser le montant du bonus.

13.7. Le bonus et les profits ne peuvent être retirés qu'une fois que les conditions minimales de trading décrites ci-dessus ont été remplies. En acceptant le bonus de dépôt, les Clients ne peuvent PAS retirer les fonds de profit de trading à tout moment ni les fonds de bonus qu'ils ont reçus jusqu'à ce que les exigences minimales de trading aient été remplies. Le Client peut également retirer les fonds qu'il a déposés à tout moment, mais pas les fonds de profit de trading et le bonus jusqu'à ce que les exigences minimales de trading aient été remplies.

13.8. En acceptant le bonus de dépôt, les Clients acceptent ces Termes et Conditions. La Société se réserve le droit de modifier les termes de la politique de bonus à tout moment. Un avis préalable sera donné aux Clients par le biais d'un affichage sur le site Web ou d'un e-mail. La Société ne sera pas tenue responsable du fait que le Client ne consulte pas régulièrement et ne confirme pas les Termes et Conditions affichés.

13.9. Le volume de transactions ne sera calculé que pour les produits de change.

13.10. Tous les bonus reçus ne bénéficieront pas d'un effet de levier supérieur à 100:1 sur les comptes de trading.

### 14. Politique de retrait

Le service financier de la société supervise chaque demande de retrait soumise. Pour pouvoir effectuer un retrait, vous devez d'abord fournir tous les documents de conformité :

1. Preuve d'identité (carte d'identité/passeport/permis de conduire).
2. Un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz, d'eau, de téléphone, etc. ou relevé bancaire).

Le montant minimum de retrait est de 50 USD.

#### 15. Politique de remboursement

Lorsqu'une demande de remboursement est soumise, la société peut prendre jusqu'à 3 jours ouvrables pour traiter la demande. Lorsque votre demande est approuvée, vous devrez peut-être attendre 5 à 7 jours supplémentaires avant de voir les fonds sur votre compte, en fonction de la banque avec laquelle le Client travaille.

Remarque : Si le client a reçu un bonus de crédit et souhaite effectuer un retrait, il doit d'abord négocier le volume spécifié conformément à la stipulation relative aux ""bonus"" (voir la section 12 ci-dessus). Si le client n'a pas négocié le volume requis, son retrait peut être annulé.

#### **Litiges et plaintes**

Pour tout litige ou plainte, vous pouvez nous contacter par le biais de nos services de chat, par e-mail

(support@finoglob.com) ou par téléphone. Nous traiterons votre litige dans les 48 heures.

#### Politique de connaissance du client (KYC)

Les politiques de connaissance du client sont devenues de plus en plus importantes dans le monde entier ces derniers temps, en particulier parmi les banques et autres institutions financières, afin de prévenir le vol d'identité, le blanchiment d'argent, la fraude financière et les activités terroristes.

L'entreprise applique une politique de tolérance zéro en matière de fraude et prend toutes les mesures possibles pour la prévenir. Toute activité frauduleuse sera documentée et tous les comptes qui y sont liés seront immédiatement fermés. Tous les fonds de ces comptes seront confisqués.

#### **Prévention:**

L'entreprise vise à garantir l'intégrité de toutes les données sensibles qu'elle obtient, telles que les informations relatives à votre compte et les transactions que vous effectuez, à l'aide d'une série de mesures de sécurité et de contrôles de la fraude. La sécurisation de vos transactions électroniques exige que vous nous fournissiez certaines données, notamment la méthode de dépôt que vous préférez.

Lorsque vous déposez des fonds, nous vous demandons les documents suivants :

- une copie de votre passeport en cours de validité avec la page de signature

- Une copie des cartes de crédit utilisées pour effectuer le dépôt (recto avec les 6 premiers chiffres, les 4 derniers chiffres et la date d'expiration visibles, la marque de la carte visible et verso avec le CVV couvert).
- Une copie d'une facture d'électricité récente à votre nom et à votre adresse.
- Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter notre service clientèle :

support@finoglob.com

Quand dois-je fournir ces documents ?

Nous vous remercions de prendre le temps de nous fournir tous les documents nécessaires dès que vous le pouvez, afin d'éviter tout retard dans le traitement de vos transactions. Nous exigeons la réception de tous les documents nécessaires avant d'effectuer toute transaction en espèces à votre profit.

Dans certaines circonstances, nous pouvons être amenés à demander ces documents avant d'autoriser toute autre activité sur votre compte, telle que des dépôts ou des transactions.

Veuillez noter que si nous ne recevons pas les documents requis, vos retraits en attente seront annulés et recredités sur votre compte de trading. Nous vous en informerons par l'intermédiaire de notre système.

Comment puis-je vous envoyer ces documents ?

Veuillez scanner vos documents ou prendre une photo de haute qualité avec un appareil photo numérique, enregistrer les images au format JPEG, puis télécharger vos documents via l'espace client du site web ou les envoyer par courrier électronique à l'adresse support@finoglob.com

Comment puis-je savoir que mes documents sont en sécurité chez vous ?

L'entreprise accorde la plus haute priorité à la sécurité des documents et traite tous les documents qu'elle reçoit avec le plus grand respect et la plus grande confidentialité. Tous les fichiers que nous obtenons sont entièrement protégés en utilisant le niveau de cryptage le plus élevé possible à chaque étape du processus d'examen.

Nous vous remercions de votre coopération, qui nous aide à faire de la Société un lieu d'échange plus sûr.

Avertissement sur le trading d'arbitrage

Une stratégie de trading Forex qui consiste à localiser une paire de devises mal évaluée et à l'acheter ou la vendre contre une autre paire de devises pour une transaction rentable et sans risque en exploitant les "trous" de la technologie WebTrader est interdite.

En outre, les abus et/ou l'arbitrage utilisant les bonus ou les comptes sans swap de la Société sont strictement interdits. Tout trader soupçonné d'effectuer un arbitrage reconnaît que la Société peut retirer de son compte de trading les profits obtenus illégalement, et le client n'a pas le droit de s'y opposer.